

et à qui la plainte a-t-elle été adressée, d) quand chaque plainte a-t-elle été portée, e) dans chaque cas, a-t-on donné suite à ces plaintes et, dans le cas de l'affirmative, laquelle?

4. a) Si des enquêtes ont été menées dans l'un quelconque des cas mentionnés à la question 3, quand chaque enquête a-t-elle débuté et quand a-t-elle fini, b) dans chaque cas, quels auraient été le résultat et les mesures prises?

(Le document est déposé.)

#### LES RÉGIMES DE PENSIONS DU NATIONAL-CANADIEN

##### Question n° 846—M. Orlikow:

1. Quelle contribution a apportée la compagnie du National-Canadien chaque année aux plans de pensions du National-Canadien depuis le début de ces plans, et à quelle date verse-t-elle chaque contribution?

2. Quelle contribution ont versée chaque année les employés du National-Canadien à chaque plan de pension de cette compagnie depuis le début des plans?

3. Quel est le montant des bénéficiaires que chacun des plans de pension du National-Canadien ont payés chaque année?

4. Quel montant la compagnie a-t-elle emprunté des fonds du plan de pension du National-Canadien, et quelle est la date exacte de chaque emprunt? A quelle date les a-t-on remboursés? Quel intérêt a-t-on payé pour ces emprunts, et indiquez le pourcentage et le nombre exact de dollars?

5. Où a-t-on investi les fonds de pension? Quels sont les montants investis? A quelle date a-t-on fait ces investissements? Indiquez quelle somme ont rapportée ces investissements chaque année, ainsi que le pourcentage et le montant réel de dollars? A quelle date a-t-on liquidé ces investissements?

6. Combien d'argent y a-t-il dans le fonds de pension du National-Canadien, et où l'a-t-on placé: en argent comptant, en investissements, en prêts au National-Canadien ou ailleurs? (Préciser)

7. Est-ce que le nouveau plan de pension du National-Canadien prévoit une réduction dans le taux de contribution des employés de cette compagnie? Dans l'affirmative, de combien?

8. Le nouveau plan de pension du National-Canadien prévoit-il le rabais des taux de bénéficiaires des futurs retraités du National-Canadien? Dans l'affirmative, de combien?

9. Est-ce que ce nouveau plan produira un surplus dans le fonds de pension du National-Canadien lors de sa stabilisation? Dans ce cas, se propose-t-on de hausser le taux des bénéficiaires à ce moment-là sans augmenter du même coup les contributions?

(Le document est déposé.)

#### LES DROITS DE QUAI

##### Question n° 912—M. Keays:

1. Quels sont les droits de quai actuellement en vigueur au Canada?

2. Quels étaient-ils antérieurement à leur dernière augmentation?

(Le document est déposé.)

[M. Nielsen.]

#### LES SANS-FILISTES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

##### Question n° 971—L'hon. M. Lambert:

1. Combien d'opérateurs radio de toutes catégories, qui sont au service du ministère des Transports, occupent présentement des postes sur place?

2. Ce nombre répond-il aux besoins de l'effectif requis? Dans le cas de la négative, combien de postes d'opérateurs radio sont restés vacants en 1963, 1964 et 1965, et combien y en a-t-il qui le sont actuellement?

3. Combien d'opérateurs radio ont quitté le service au cours des années 1963, 1964 et 1965 respectivement?

4. Quelle échelle de traitement s'applique à chacune des différentes classes d'opérateurs radio?

5. Quels sont les postes du service public dont l'échelle de traitement peut se comparer à celle des opérateurs radio?

6. Quelles mesures a-t-on prises depuis deux ans en vue de relever la qualification du poste d'opérateur radio, et quels résultats ont été obtenus?

(Le document est déposé.)

#### \*L'EXPANSION DES PARCS NATIONAUX

##### Question n° 977—L'hon. M. Dinsdale:

Quels programmes le gouvernement fédéral a-t-il mis en œuvre depuis 1963 pour permettre l'expansion des parcs nationaux, de manière à répondre aux besoins urgents qu'éprouvent, en matière de loisirs, a) les citoyens du Canada, à cette époque caractérisée par l'accroissement considérable des heures de loisirs, b) de nos visiteurs, dont le nombre augmente rapidement, et qui contribuent puissamment à la remarquable prospérité de notre industrie du tourisme, c) des voyageurs qui afflueront à l'occasion du centenaire de la Confédération?

(Le document est déposé.)

#### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

##### LA RHODÉSIE—L'EMPLOI D'UN PÉTROLIER POUR LE RAVITAILLEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voudrait-il dire à la Chambre quelle position le gouvernement canadien a adoptée concernant le pétrolier grec qui transportait ou s'apprêterait à transporter du pétrole destiné à la Rhodésie? Le gouvernement canadien a-t-il communiqué à ce sujet avec l'ambassadeur de Grèce? La rumeur d'après laquelle le bateau, une fois en haute mer, ait acquis un certificat d'immatriculation panamien, est-elle fondée, et a-t-on fait des instances auprès du gouvernement panamien?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, nous étudions en ce moment certains aspects de cette question, et je préfère attendre la fin de cette étude, demain peut-être, avant de donner une réponse.